



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R75-2017-146

PUBLIÉ LE 5 OCTOBRE 2017

Sommaire

ARS Délégation Départementale des Pyrénées Atlantiques

R75-2017-09-26-003 - Arrêté portant autorisation d'extension de 16 places d'accueil de jour dont 10 places fixes et 6 places itinérantes, pour personnes Alzheimer de l'EHPAD FONDATION POMME à OLORON SAINTE MARIE, géré par l'Association de la FONDATION POMME (4 pages) Page 3

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-09-12-015 - Arrêté N° LA17 du 12 septembre 2017 portant modification des biologistes exerçant au sein du laboratoire multi sites dénommé LABORATOIRE VAL DE GARONNE (3 pages) Page 8

R75-2017-10-02-001 - Arrêté N° LA18 du 2 octobre 2017 portant modification des biologistes exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale exploité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde (3 pages) Page 12

R75-2017-09-22-006 - Renouvellement tacite d'autorisation d'autorisation des activités de soins / d'équipements lourds intervenus au 22 septembre 2017 pour le département de la Gironde. (2 pages) Page 16

R75-2017-09-22-007 - Renouvellement tacite d'autorisation d'exploiter des installations de chirurgie esthétique intervenu au 22 septembre 2017 pour le département des Pyrénées-Atlantiques (2 pages) Page 19

DIRM SA

R75-2017-10-05-002 - Arrêté préfectoral fixant la répartition des sièges du conseil du comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine par catégories professionnelles et par circonscriptions électorales (3 pages) Page 22

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-10-05-005 - ARRETE du 03 Octobre 2017 portant modification de la reconnaissance du GIEE concernant l'Association Les Fermiers du bocage Bressuirais (2 pages) Page 26

R75-2017-10-05-003 - ARRETE du 03 Octobre 2017 portant modification de la reconnaissance du GIEE du Centre Régional de Développement Agricole (CRDA) du Périgord Noir (2 pages) Page 29

R75-2017-10-05-004 - ARRETE du 03 Octobre portant modification de la reconnaissance du GIEE concernant le Groupement Départemental Agricole et Rural (GRDAR) de la Petite Creuse (1 page) Page 32

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-09-15-006 - Arrêté récapitulatif des licences d'entrepreneur de spectacles attribuées, renouvelées ou refusées sur avis de la commission du 14 septembre 2017. (16 pages) Page 34

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-10-05-001 - Arrêté portant modification de la liste des membres du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux (1 page) Page 51

ARS Délégation Départementale des Pyrénées Atlantiques

R75-2017-09-26-003

Arrêté portant autorisation d'extension de 16 places
d'accueil de jour dont 10 places fixes et 6 places
itinérantes, pour personnes Alzheimer de l'EHPAD
FONDATION POMME à OLORON SAINTE MARIE,
géré par l'Association de la FONDATION POMME

ARRETE n°20058 du 26 SEP. 2017

portant autorisation d'extension
de 16 places d'accueil de jour dont 10 places fixes
et 6 places itinérantes, pour personnes Alzheimer
de l'EHPAD FONDATION POMME à OLORON
SAINTE MARIE, (64400), géré par l'Association de
la FONDATION POMME

Le Directeur général de l'Agence régionale de
santé Nouvelle-Aquitaine

Le Président du Conseil départemental des
Pyrénées-Atlantiques

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1 à L. 313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L. 3214-1 et L. 3221-9 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé (URPS) à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des ARS ;

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des URPS regroupant les infirmiers ;

Espace Rodesse – 103bis, rue Belleville – CS 91704 – 33063
BORDEAUX Cédex
www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr
Standard : 05 57 01 44 00 – Horaires d'ouverture au public : 08h30 –
16h30, vendredi 16h15

Département des Pyrénées-Atlantiques
DGASD - Direction de l'Autonomie
64, avenue Jean Biray - 64 058 PAU Cedex 9
www.le64.fr
Secrétariat : 05 59 11 41 55 / 41 56 / 41 73
Horaires d'ouverture au public : 8h30 – 17h30

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Michel LAFORCADE en qualité de directeur général de l'ARS Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

VU le décret n° 2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU la délibération du 29 juin 2012 du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques approuvant le Schéma départemental autonomie des Pyrénées-Atlantiques (2013-2017) ;

VU l'arrêté du 1^{er} mars 2012 modifié de la directrice générale de l'ARS d'Aquitaine, portant adoption du projet régional de santé d'Aquitaine ;

VU le schéma régional d'organisation médico-sociale du projet régional de santé d'Aquitaine ;

VU le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2014-2018 de l'ex-région Aquitaine ;

VU le règlement départemental d'aide sociale prévu à l'article L. 121-3 du code de l'action sociale et des familles ;

VU la décision du 14 avril 2017 du directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

VU la notification du 4 Mai 2016 de la directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) fixant le montant des dotations régionales limitatives au titre de l'année 2016 ;

VU le courrier du Préfet des Basses Pyrénées du 21 octobre 1953 informant le rattachement la Fondation Pomme au Service Départemental de l'Assistance aux Vieillards, Infirmes et Incurables ;

VU l'arrêté du 10 Avril 1990 portant autorisation d'extension de 2 places d'hébergement permanent de l'EHPAD FONDATION POMME, portant sa capacité totale autorisée à 64 lits et places ;

VU la demande d'autorisation d'extension par création de 16 places d'accueil de jour, de l'EHPAD FONDATION POMME pour Personnes Alzheimer déposée le 17 Février 2016, par l'Association de la FONDATION POMME, représentée par Monsieur CREMASCHI Jean-Claude ;

VU le dossier justificatif déclaré complet le 30 janvier 2017;

CONSIDERANT que le projet s'inscrit dans le développement de l'offre de répit (accueil de jour à destination des personnes âgées), jusqu'alors inexistante sur le territoire ; que ce projet vise à proposer une offre de 10 places fixes sur Oloron-Sainte-Marie et 6 places itinérantes avec objectif de desservir les Vallées d'Ossau, d'Aspe et du Barétous ainsi que le secteur de la Soule (Mauléon-Tardets) ;

CONSIDERANT que le projet est compatible avec les objectifs du schéma régional d'organisation médico-sociale et du schéma départemental de l'Autonomie 2013-2017 ;

CONSIDERANT qu'il répond aux besoins repérés par le schéma régional d'organisation médico-sociale et le schéma départemental de l'Autonomie 2013-2017 sur le secteur identifié des personnes âgées ;

CONSIDERANT que le projet est compatible avec le PRIAC actualisé 2014-2018 de la région ex-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

Espace Rodesse – 103bis, rue Belleville – CS 91704 – 33063
BORDEAUX Cédex
www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr
Standard : 05 57 01 44 00 – Horaires d'ouverture au public : 08h30 – 16h30, vendredi 16h15

Département des Pyrénées-Atlantiques
DGASD - Direction de l'Autonomie
64, avenue Jean Biray - 64 058 PAU Cedex 9
www.le64.fr
Secrétariat : 05 59 11 41 55 / 41 56 / 41 73
Horaires d'ouverture au public : 8h30 – 17h30

CONSIDERANT qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant des dotations au titre de l'exercice 2017, et les crédits de création de places notifiées par la CNSA à l'ARS Nouvelle-Aquitaine, à savoir :

- l'enveloppe 2017 permettant l'attribution de 10 places d'AJ et le redéploiement de 6 places d'AJ précédemment attribuées à l'EHPAD AL CARTERO,

CONSIDERANT que l'augmentation de capacité prévue constitue une extension non importante et qu'elle n'a de ce fait pas à être soumise à la procédure d'appel à projet social ou médico-social ;

SUR proposition conjointe de la directrice de la délégation départementale des Pyrénées-Atlantiques de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du directeur général des services du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques ;

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{er} : l'autorisation d'extension de l'EHPAD FONDATION POMME à OLORON SAINTE MARIE, sollicitée par l'Association de la FONDATION POMME, sise 46 place Gambetta à OLORON SAINTE-MARIE et représentée par Monsieur CREMASCHI Jean-Claude, est accordée.

L'extension autorisée est de 16 places d'accueil de jour dont 10 places fixes et 6 places itinérantes de l'EHPAD pour personnes Alzheimer.

La capacité totale autorisée de 64 est en conséquence portée à 80 places d'hébergement permanent et d'accueil de jour de l'EHPAD pour personnes âgées dépendantes et personnes Alzheimer réparties comme suit :

	Personnes âgées dépendantes	Alzheimer	TOTAL des places
Hébergement permanent	64	-	64
Accueil de jour	-	16	16
TOTAL	64	16	80

ARTICLE 2 :

l'EHPAD est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale pour la totalité de sa capacité autorisée.

ARTICLE 3 : conformément à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles, cette autorisation est accordée pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017,

Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même code, au moins deux ans avant l'expiration du délai de 15 ans précité.

ARTICLE 4 : la présente autorisation sera caduque en application de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles, si elle n'a pas reçu un commencement d'exécution dans un délai de 3 ans suivant sa notification.

ARTICLE 5 : la mise en œuvre de la présente autorisation est subordonnée au résultat de la visite de conformité mentionnée à l'article L. 313-6 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par les articles D. 313-11 à D. 313-14 du même code.

ARTICLE 6 : tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'EHPAD par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance des autorités compétentes, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

Espace Rodesse – 103bis, rue Belleville – CS 91704 – 33063
BORDEAUX Cédex
www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr
Standard : 05 57 01 44 00 – Horaires d'ouverture au public : 08h30 – 16h30, vendredi 16h15

Département des Pyrénées-Atlantiques
DGASD - Direction de l'Autonomie
64, avenue Jean Biray - 64 058 PAU Cedex 9
www.le64.fr
Secrétariat : 05 59 11 41 55 / 41 56 / 41 73
Horaires d'ouverture au public : 8h30 – 17h30

ARTICLE 7 : cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Entité juridique ASSOCIATION DE LA FONDATION POMME	Entité établissement EHPAD FONDATION POMME
N° FINESS : 640 001 079	N° FINESS : 640 785 549
N° SIREN : 782 328 926	code catégorie : 500 EHPAD
Adresse : 46 Place GAMBETTA 64400 OLORON SAINTE MARIE	Adresse : 46 Place GAMBETTA 64400 OLORON SAINTE MARIE
Code statut juridique : 60 Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	capacité : 80 64 Hébergement permanent 16 Accueil de jour

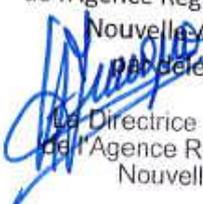
Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
924	Accueil pour Personnes Agées	11	Hébergement Complet Internat	711	Personnes Agées Dépendantes	64
924	Accueil pour Personnes Agées	21	Accueil de jour	436	Personnes Alzheimer ou maladies apparentées	16
	<i>Si concerné</i>					
961	PASA	21	Accueil de jour	436	Personnes Alzheimer ou maladies apparentées	0

ARTICLE 8 : le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et au recueil des actes administratifs du département des Pyrénées-Atlantiques.

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, il pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'ARS et du président du conseil départemental,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Fait à Bordeaux, le
Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,
par déléguation,


La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA

Espace Rodesse – 103bis, rue Belleville – CS 91704 – 33063
BORDEAUX Cédex
www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr
Standard : 05 57 01 44 00 – Horaires d'ouverture au public : 08h30 –
16h30, vendredi 16h15


Le Président du Conseil départemental des
Pyrénées-Atlantiques

Jean-Jacques LASSERRE

Département des Pyrénées-Atlantiques
DGASD - Direction de l'Autonomie
64, avenue Jean Biray - 64 058 PAU Cedex 9
www.le64.fr
Secrétariat : 05 59 11 41 55 / 41 56 / 41 73
Horaires d'ouverture au public : 8h30 – 17h30

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-09-12-015

Arrêté N° LA17 du 12 septembre 2017 portant
modification des biologistes exerçant au sein du laboratoire
multi sites dénommé LABORATOIRE VAL DE
GARONNE

— DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

— Pole qualité et sécurité des soins et des accompagnements

**Arrêté N° LA17 du 12 septembre 2017
portant modification des biologistes exerçant
au sein du laboratoire multi sites dénommé
LABORATOIRE VAL DE GARONNE**

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**

- VU** le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale ;
- VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- VU** l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;
- VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- VU** le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de Monsieur Michel LAFORCADE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ;
- VU** le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** le décret n° 2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- VU** la décision du 14 avril 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

VU l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en date du 6 mars 2017, portant modification des biologistes exerçant au sein du laboratoire multi sites dénommé LABORATOIRE VAL DE GARONNE ;

VU le courriel en date du 11 juillet 2017 du cabinet BORDY, joignant les documents suivants pour l'agrément de Monsieur Adrien PERCHE en qualité de nouvel associé ;

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2017,
- Statuts de la SELARL mis à jour LE 23 juin 2017,
- Convention d'exercice libéral entre la SELARL VAL DE GARONNE et Monsieur Adrien PERCHE,
- Cession d'une part sociale entre Madame Maylis ANGLA-GRE et Monsieur Adrien PERCHE.

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté du 6 mars 2017 portant modification des biologistes exerçant au sein du laboratoire multi sites dénommé LABORATOIRE VAL DE GARONNE est modifié concernant les biologistes médicaux ;

Article 2 : Le laboratoire de biologie médicale multi sites est composé de deux sites ouverts au public dont les adresses et les numéros FINESS (catégorie 611) sont les suivants :

- 1) Rue Condorcet –zone d'activités de Dûmes – 33210 LANGON
Numéro FINESS : 33 003 306 9
- 2) Place des Tilleuls – 33430 BAZAS
Numéro FINESS : 33 003 311 9

Article 3 : Le laboratoire multi sites est exploité par la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL LABORATOIRE VAL DE GARONNE» en abrégé «SELARL VAL DE GARONNE» enregistrée au répertoire FINESS sous le numéro 33 003 302 8 et dont le siège social est fixé : zone d'activités de Dûmes lot A6 – 33210 LANGON.

Article 4 : Les biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale multi sites LABORATOIRE VAL DE GARONNE, inscrits au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) sont désormais les suivants :

BIOLOGISTES MEDICAUX, ASSOCIES PROFESSIONNELS :

- **Mme Maylis ANGLA-GRE**, pharmacien biologiste coresponsable et cogérante, inscrite à la Section G de l'Ordre National des Pharmaciens sous le numéro RPPS 101002695546 ;
- **M. Philippe ARRIUDARRE**, pharmacien biologiste coresponsable et cogérant de la société, inscrit à la Section G de l'Ordre des Pharmaciens sous le numéro RPPS 10001550127 ;
- **Mme Marie-Eve CARON**, pharmacien biologiste coresponsable et cogérante de la société, inscrite à la section G de l'Ordre des Pharmaciens sous le numéro RPPS 10001549046 ;
- **M. Adrien PERCHE**, médecin biologiste coresponsable et cogérant, inscrit à l'Ordre Départemental de la Gironde sous le numéro RPPS 10100504447 ;

- **M. Thierry REIG**, pharmacien biologiste coresponsable et cogérant de la société, inscrit à la Section G de l'Ordre des Pharmaciens sous le numéro RPPS 10004116009 ;

Article 5 : Toute modification relative à l'organisation générale du laboratoire ainsi que toute modification apportée à sa structure juridique et financière devront faire l'objet d'une déclaration auprès de la Direction de la santé publique de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et feront l'objet d'une modification du présent arrêté.

Article 6 : Un recours hiérarchique contre cet arrêté peut être formé, dans les deux mois de sa notification, devant la Ministre des solidarités et de la santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un recours préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le Tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication du présent arrêté.

Article 7 : Cet arrêté sera notifié à :

- M. le Président de la Section G de l'Ordre National des Pharmaciens,
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde
- M. le Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé
- M. Philippe ARRIUDARRE, biologiste coresponsable
- M. Le Directeur Général du COFRAC.

Article 8 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 12 septembre 2017

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Nouvelle-Aquitaine

Le Directeur de la santé publique,



Jean Jaouen

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-10-02-001

Arrêté N° LA18 du 2 octobre 2017 portant modification
des biologistes exerçant au sein du laboratoire de biologie
médicale exploité par la Caisse Primaire d'Assurance
Maladie de la Gironde

— DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

— Pole qualité et sécurité des soins et des accompagnements

**Arrêté N° LA18 du 2 octobre 2017
portant modification des biologistes exerçant
au sein du laboratoire de biologie médicale
exploité par la Caisse Primaire d'Assurance
Maladie de la Gironde**

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**

- VU** le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale ;
- VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- VU** l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;
- VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- VU** le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de Monsieur Michel LAFORCADE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ;
- VU** le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** le décret n° 2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- VU** la décision du 14 avril 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

- VU** l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Aquitaine en date du 5 mai 2014 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale n° 33-001 exploité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde ;
- VU** le courriel en date du 20 juillet 2017 adressé à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine joignant le certificat d'inscription de Monsieur Michel NADAUD ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté du 5 mai 2014 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale exploité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde est modifié concernant les biologistes médicaux ;

Article 2 : Le laboratoire de biologie médicale implanté dans le centre d'examens de santé de la Gironde sis 5 rue Robert Schuman – quartier Terres Neuves à BEGLES (33103) est inscrit au répertoire FINESS en catégorie 347 – centre d'examens de santé, sous les numéros suivants :

- 33 078 293 9 en tant qu'entité juridique
- 33 079 318 3 en tant qu'établissement ;

Article 3 : Les biologistes médicaux exerçant au sein de ce laboratoire de biologie médicale sont les suivants :

- **Mme Elsa DE FRITSCH**, médecin biologiste responsable, inscrite à l'Ordre des Médecins de la Gironde sous le numéro RPPS 1000286832 ;
- **Mme Malika LEZOT**, pharmacien biologiste responsable, à temps partiel, inscrite à la Section G de l'Ordre National des Pharmaciens sous le numéro RPPS 10100475101 ;
- **M. Michel NADAUD**, Pharmacien biologiste responsable, inscrit à la Section G de l'Ordre National des Pharmaciens sous le numéro RPPS 10001564615 ;

Article 4 : Toute modification relative à l'organisation générale du laboratoire ainsi que toute modification apportée à sa structure juridique et financière devront faire l'objet d'une déclaration auprès de la Direction de la santé publique de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et feront l'objet d'une modification du présent arrêté.

Article 5 : Un recours hiérarchique contre cet arrêté peut être formé, dans les deux mois de sa notification, devant la Ministre des solidarités et de la santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un recours préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le Tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication du présent arrêté.

Article 6 : Cet arrêté sera notifié à :

- M. le Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé,
- M. le Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Gironde,
- M. le Président de la Section G de l'Ordre National des Pharmaciens,
-
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde,
- Mme DE FRITSCH, biologiste responsable,
- M. le Directeur Général du COFRAC

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 2 octobre 2017

P/ Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Nouvelle-Aquitaine

La Directrice adjointe,
Responsable du pôle veille et sécurité sanitaire,


Karine Trouvain

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-09-22-006

Renouvellement tacite d'autorisation d'autorisation des activités de soins / d'équipements lourds intervenus au 22 septembre 2017 pour le département de la Gironde.



Direction de l'offre de soins et de l'autonomie

Pôle Animation de la politique régionale de l'offre
Département offre des soins – Plateaux techniques

**Renouvellement tacite d'autorisations
des activités de soins / d'équipements matériels lourds**
**Demande d'insertion au recueil des actes administratifs
de la région Nouvelle-Aquitaine**

Conformément à l'article R. 6122-41 du code de la santé publique, les renouvellements tacites d'autorisation intervenus en application du cinquième alinéa de l'article L. 6122-10 et, la date à laquelle ils prennent effet, doivent être mentionnés dans le recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Dans ce cadre, et aux fins d'insertion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste des renouvellements tacites d'autorisations d'activités de soins / d'équipements matériels lourds intervenus au 22 septembre 2017 pour le département de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 22 septembre 2017

Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,
par délegation,
La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA

Espace Rodesse - 103 bis, rue Belleville – CS 91704 – 33063 BORDEAUX Cedex
Standard : 05.57.01.44.00
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

1

**RENOUVELLEMENT TACITE D'AUTORISATION INTERVENU
au 22 septembre 2017**

➤ **DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**

1 – L'autorisation de poursuivre l'exploitation d'un scanographe de marque GENERAL ELECTRIC, modèle Optima CT 580W classe 3 sur le site de la Clinique du Sport de Mérignac, accordée à la SCM Imagerie Clinique du Sport à Mérignac (33700), est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 9 septembre 2018 pour une durée de cinq ans.

N° FINESS EJ titulaire : 330022658

N° FINESS ET d'implantation : 330780271

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-09-22-007

Renouvellement tacite d'autorisation d'exploiter des installations de chirurgie esthétique intervenu au 22 septembre 2017 pour le département des Pyrénées-Atlantiques

Direction de l'offre de soins et de l'autonomie

Pôle Animation de la politique régionale de l'offre

**Renouvellement tacite d'autorisation
d'exploiter des installations de CHIRURGIE ESTHETIQUE**
**Demande d'insertion au recueil des actes administratifs
de la Région Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux articles L.6322-1 à L.6322-3 du Code de la santé publique, les renouvellements tacites d'autorisation intervenus en application de l'article R. 6322-9 et, la date à laquelle ils prennent effet, doivent être mentionnés dans le recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Dans ce cadre, et aux fins d'insertion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste des renouvellements tacites d'autorisations d'exploiter les installations de chirurgie esthétique, intervenus au 22 septembre 2017 pour le département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Bordeaux, le 22 septembre 2017

Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,
par déléguation,
La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA

**RENOUVELLEMENT TACITE D'AUTORISATION
INTERVENU au 22 septembre 2017**

- DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES :

1. L'autorisation de poursuivre l'exploitation des installations de chirurgie esthétique, accordée à la SA Polyclinique Côte Basque Sud – 7 rue Léonce Goyetche à Saint-Jean de Luz (64501), est tacitement renouvelée.

Ce renouvellement prendra effet à compter du 13 février 2018 pour une durée de cinq ans.

FINESS EJ : 640000360

FINESS ET : 640780748

DIRM SA

R75-2017-10-05-002

Arrêté préfectoral fixant la répartition des sièges du
conseil du comité régional de la conchyliculture
Arcachon-Aquitaine par catégories professionnelles et par
circonscriptions électorales

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Arrêté fixant la répartition des sièges du conseil du comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine par catégories professionnelles et par circonscriptions électorales

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfet de la Gironde

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment l'article R 912-116 ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2012 modifié relatif au nombre, aux limites du ressort territorial, au siège et aux circonscriptions électorales des comités régionaux de la conchyliculture ;

Le comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine consulté ;

Sur proposition du directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique ,

A R R Ê T E

Article 1^{er}

La répartition des sièges du conseil du comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine entre les différentes catégories professionnelles et par circonscriptions électorales est fixée comme suit :

Collège des exploitants :

Circonscription électorale	Nombre de sièges
Rive gauche de la Gironde	1
Cap Ferret / Côte Nord-Ouest	5
Arès	2
Andernos	2
Lanton / Audenge	2
Gujan-Mestras	8
La Teste	4
Arcachon	1
Hossegor	1

Collège des salariés : 2 sièges

Article 2

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2013 fixant la répartition des sièges du bureau du comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine par catégories professionnelles et par circonscriptions électorales est abrogé.

Article 3

Le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Aquitaine et notifié au président du comité régional de la conchyliculture Arcachon-Aquitaine.

Bordeaux, le **05 OCT. 2017**

Le préfet de région



Pierre DARTOUT

Pour publication au recueil des actes administratifs :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine

Pour information :

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

DDTM de la Gironde

DDTM des Landes

DDTM des Pyrénées-Atlantiques.

CRCAA

CNC

Délégation dirm sa LR et BA

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-10-05-005

ARRETE du 03 Octobre 2017 portant modification de la reconnaissance du GIEE concernant l'Association Les Fermiers du bocage Bressuirais

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

**Arrêté du 03 Octobre 2017
portant modification de la reconnaissance du groupement
d'intérêt économique et environnemental (GIEE) concernant
l'Association Les Fermiers du bocage Bressuirais**

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfet de la Gironde

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 et D.315-1 à D. 315-9,

Vu l'appel à projet régional du 1^{er} avril 2016 ouvert à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine pour la reconnaissance des GIEE,

Vu le projet déposé à la DRAAF par le collectif d'agriculteurs et la liste des exploitations agricoles engagées dans le projet,

Vu l'arrêté préfectoral R75-016 du 13 février 2017 portant reconnaissance de la qualité de GIEE à l'Association les fermiers du bocage Bressuirais,

Vu la demande déposée le 26 juin 2017 à la DRAAF par Monsieur Bodet, représentant de l'Association les fermiers du bocage Bressuirais,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-07 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Yvan LOBJOIT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'annexe de l'arrêté préfectoral R75-016 du 13 février 2017 est modifiée conformément à la nouvelle annexe jointe au présent arrêté.

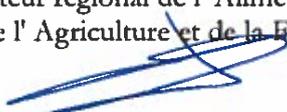
Article 2

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Limoges, le

5 OCT. 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt


Yvan LOBJOIT

**Annexe modificative du 03 Octobre 2017
à l'arrêté de reconnaissance en date du 3 Février 2017**

**Liste des exploitations agricoles membres du GIEE
Association les Fermiers du bocage Bressuirais
reconnue par arrêté préfectoral**

Les 7 exploitations agricoles du GIEE :

- Guillaume FUZEAU
L' audouinière
79380 Saint Jouin de Milly

- Alexis TEILLET
La laimière
5 route de Bressuire
79440 COURLAY

- Emmanuel TALBOT
Les marsaudières
79320 CHANTELOUP

- Agnès RAVAILLEAU
1 rue du moulin à vent Argentine
79600 SAINT-GENEROUX

- SCEA Rangeard
2 l'ivronnière la Ronde
79380 LA FORET SUR SEVRE

- Philippe et Sophie BLANCHARD
8 impasse de la carrière
Breuil -Chaussée
79 300 Bressuire

- SCEA DB
23 Beauregard
79410 CIRIERES

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-10-05-003

ARRETE du 03 Octobre 2017 portant modification de la
reconnaissance du GIEE du Centre Régional de
Développement Agricole (CRDA) du Périgord Noir

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

**Arrêté du 03 Octobre 2017 portant modification de la reconnaissance du groupement
d'intérêt économique et environnemental (GIEE) du Centre Régional de Développement
Agricole (CRDA) du Périgord Noir**

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfet de la Gironde

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 et D.315-1 à D. 315-9,

Vu l'appel à projet régional du 1^{er} avril 2016 ouvert à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine pour la reconnaissance des GIEE,

Vu le projet déposé à la DRAAF par le collectif d'agriculteurs et la liste des exploitations agricoles engagées dans le projet,

Vu l'arrêté préfectoral R75-016 du 13 février 2017 portant reconnaissance de la qualité de GIEE au CRDA du Périgord Noir,

Vu la demande déposée le 24 juillet 2017 à la DRAAF par Monsieur Teillac, Président du CRDA du Périgord Noir,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-07 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Yvan LOBJOIT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'annexe de l'arrêté préfectoral R75-016 du 13 février 2017 est modifiée conformément à la nouvelle annexe jointe au présent arrêté.

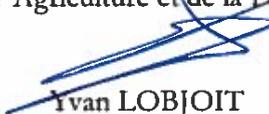
Article 2

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Limoges, le

- 5 OCT. 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt



Yvan LOBJOIT

**Annexe modificative à l'arrêté du 03 Octobre 2017
portant sur l'arrêté de reconnaissance en date du 13 Février 2017**

**Liste des exploitations agricoles membres du GIEE
du CRDA du Périgord Noir reconnu par arrêté préfectoral**

Les 13 exploitations agricoles du GIEE

- BAUGÉ Sébastien
Empeyte
24200 STE NATHALÈNE
- EARL CONSTANT
Plamont
24590 ST GENIES
- GAEC DU PONT
Le Pont
24620 MARQUAY
- SCEA DELIBIE
Bardenat
24620 MARQUAY
- EARL Ferme de la Brunie
La Brunie
24200 STE NATHALÈNE
- EARL DE LA FARGEONNERIE
La Fargeonnerie
24590 ST GENIES
- GAEC DES ANS
Les Ans
24590 ARCHIGNAC
- GAEC DES SAINTS
La Vigerie
24250 MARCILLAC ST QUENTIN
- GAEC DES TROIS VENTS
La Chapelle
24590 SALIGNAC
- GAEC DU MAS BAS
Le Mas
24200 MARCILLAC ST QUENTIN
- GAEC DE CAMILLET
Camillet
24590 SALIGNAC
- EARL DE LA BOUYSSONNIE
La Bouyssonnie
24200 STE NATHALÈNE
- GAEC DES COTEAUX DE MARCES
24590 ST CREPIN ET CARLUCET

**Les 9 nouvelles exploitations agricoles du GIEE
ajoutées au 26 septembre 2017**

- GAEC CHEYROU
La Blazardie
24590 PAULIN
- GAEC de la FONTAINE de La BELLE
Le Bourg
24590 NADAILLAC
- GAEC de l'ANDRAL
Le Bourg
24590 NADAILLAC
- EARL de la GANE
La Gane
24250 GROLEJAC
- EARL BOLZAN
Eyrand
24370 CALVIAC EN PERIGORD
- GAEC de LAUDIGERIE
Laudigerie
24290 AUBAS
- SCEA de ROUVES
Rouves
24590 NADAILLAC
- LALBA Bertrand
Vaille
24590 BORREZE
- LAFLAQUIERE Didier
Le Couderc
24590 PAULIN

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-10-05-004

ARRETE du 03 Octobre portant modification de la reconnaissance du GIEE concernant le Groupement Départemental Agricole et Rural (GRDAR) de la Petite Creuse

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

ARRÊTÉ du 03 Octobre 2017
portant modification de la reconnaissance du groupement
d'intérêt économique et environnemental (GIEE) concernant le Groupement Départemental
Agricole et Rural (GRDAR) de la Petite Creuse

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfet de la Gironde

- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 et D.315-1 à D. 315-9,
Vu l'appel à projet régional du 24 février 2014 organisé par le préfet de la région Limousin pour la reconnaissance des GIEE,
Vu le projet déposé à la DRAAF par le collectif d'agriculteurs et la liste des exploitations agricoles engagées dans le projet,
Vu l'arrêté préfectoral 2015-118 du 24 juin 2015 portant reconnaissance de la qualité de GIEE au GDAR Petite Creuse,
Vu la demande déposée le 4 juillet 2017 par Monsieur Pénichon , Président du GDAR de la Petite Creuse,
Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-07 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Yvan LOBJOIT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté préfectoral 2015-118 du 24 juin 2017 est modifié comme suit : La reconnaissance du GIEE est prorogée jusqu'à la fin du mois de décembre 2020. Une information de cette prorogation sera faite lors de la prochaine commission régionale agro-écologie.

Article 2

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Limoges, le **5 OCT. 2017**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt



Yvan LOBJOIT

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-09-15-006

Arrêté récapitulatif des licences d'entrepreneur de spectacles attribuées, renouvelées ou refusées sur avis de la commission du 14 septembre 2017.



ARRÊTÉ
récapitulatif des licences d'entrepreneur de spectacles attribuées,
renouvelées, retirées ou refusées sur avis de la commission du 14 septembre 2017

VU l'ordonnance n° 45 2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles, modifiée ;

VU le code du travail, et notamment ses articles L7122-1 et suivants, D7122-1, R7122-2 et suivants ;

VU le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L 242-1, L 415-3 et L 514-1 ;

VU le code du commerce, notamment son article L110-1 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination du préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe) ;

VU l'arrêté du 26 décembre 2012 pris en application du code du travail (partie réglementaire) et relatif à la licence d'entrepreneur de spectacles vivants ;

VU l'arrêté du 01 janvier 2016 portant nomination de Monsieur Arnaud LITTARDI en qualité de Directeur régional des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 mars 2016 portant nomination des membres de la commission consultative régionale des licences d'entrepreneur de spectacles ;

VU l'arrêté préfectoral du 01 septembre 2017 portant modification de la composition de la commission consultative régionale des licences d'entrepreneurs de spectacles ;

VU l'arrêté préfectoral n° R75-2017-126 du 04 septembre 2017 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Monsieur Arnaud LITTARDI, Directeur régional des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'avis émis par la commission consultative régionale lors de sa séance du 14 septembre 2017 ;

Considérant que les candidats remplissent les conditions exigées par la législation en vigueur,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Les licences temporaires d'entrepreneur de spectacles ayant fait l'objet d'un avis favorable, valables pour une durée de trois ans, à compter de la date de l'arrêté, sont attribuées à :

Titulaire	Organisme	Adresse	Numéro(s) Licence(s)	Lieu	Date Arrêté
-----------	-----------	---------	-------------------------	------	-------------

CHARENTE

DENIS Thierry	SARL Driver	36 rue de la Cloche Verte 16000 ANGOULEME	1-1104669 2-1104670 3-1104668	Café Bulle 36 rue de la Cloche Verte 16000 ANGOULEME	15/09/2017
DENIS Thierry	SARL Cinq Sens	14 rue Massillon 16000 ANGOULEME	1-1104665 2-1104666 3-1104667	Cinq Sens 14 rue Massillon 16000 ANGOULEME	15/09/2017
REAM Johanna	Le Théâtre du Cheval Bavard	Mairie 16700 BIOUSSAC	3-1104719		15/09/2017
ROUILLER- LUINATI Marielle	Théâtre Amaré	3 place de l'Eglise 16600 MAGNAC SUR TOUVRE	3-1104645		15/09/2017
SCHUSTER Thibaut	SAS Le Showcase	15 bis place du Champ de Mars 16000 ANGOULEME	1-1104608 2-1104609 3-1104610	Le Showcase 15 bis place du Champ de Mars 16000 ANGOULEME	15/09/2017

CHARENTE-MARITIME

BEAUTOUR Rodolphe	Cirque R. Beautour	Commune de rattachement 17430 LUSSANT	1-1104971 2-1104972 3-1104973	Cirque R. Beautour Commune de rattachement 17430 LUSSANT	15/09/2017
BOLAFFI Isabelle	CANAPESTACLE	21 rue Frédéric Roche 17300 ROCHEFORT	2-1104687 3-1104688		15/09/2017
BRICOUT Sabrina	SARL Héritage	Route de Nantes 17230 MARANS	1-1104693 2-1104694 3-1104695	Le Marandais Route de Nantes 17230 MARANS	15/09/2017
BROSSARD Bertrand	POT' EVENEMENT	25 rue des Iris 17180 PERIGNY	3-1104611		15/09/2017
CALVET Isabelle	Association Ophidie	C/O Mme Jouan – 6 impasse des Oyats 17580 LE BOIS PLAGE EN RÉ	1-1104724 3-1104723	Clos Bel Air Route de la Noue 17630 LA FLOTTE	15/09/2017
DELAFORGE Jean-Jacques	ENP DELAFORGE Jean-Jacques	4 bis rue des Jolettes 17420 ST PALAIS SUR MER	2-1104722		15/09/2017
GLIKMANS Daniel	HEY AMERICANA	1 chemin des Peupliers 17380 LANDES	2-1104683 3-1104684		15/09/2017
LE CALVÉ Yann	Association Divertimento JOPR	11 bis rue du Hâ 17200 ROYAN	2-1104717 3-1104718		15/09/2017
MASSE Quentin	SCOP-ARL AIÏN	41 rue de la Scierie 17000 LA ROCHELLE	1-1104726 2-1104727 3-1104728	Bar culturel Aiôn 41 rue de la Scierie 17000 LA ROCHELLE	15/09/2017
MERLANDE Emeline	La Compagnie Gokaï	8 rue de Chevalier 17450 FOURAS	2-1104713		15/09/2017

MICHEL Grégory	SAS L'Entrepôt	3 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY	1-1104968 2-1104969 3-1104970	L'Entrepôt 3 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY	15/09/2017
MORIN Christophe	Les 3 jours en mai de l'Île de Ré	100 rue Bel Air 17580 LE BOIS PLAGE EN RÉ	2-1104580 3-1104581		15/09/2017
ROULET Christelle	SAS L'Autobus	52 rue Montmirail 17000 LA ROCHELLE	3-1104634		15/09/2017

DEUX SEVRES

JARRY Marie	Régie BOCAPOLE	Boulevard de Thouars – BP 30090 79304 BRESSUIRE CEDEX	3-1104692		15/09/2017
LIBNER François	SARL HOLDING FL	208 rue de Strasbourg 79000 NIORT	2-1104686		15/09/2017
MORISSON Pascal	SARL Nuit Bleue Events	ZA de Baussais – 6 rue Anita Conti 79260 LA CRECHE	2-1104567 3-1104568		15/09/2017

VIENNE

BARILLOT Anne	A Contr' Temps	5 lieu-dit Briande – C/O Mme Desmonts 86330 ANGLIERS	2-1104628		15/09/2017
BOUDAUD Philippe	Aristide & Compagnie	106 Grand Rue 86130 JAUNAY CLAN	2-1104652 3-1104653		15/09/2017
BOUTET Jean- Claude	Commune de St Georges Lès Baillargeaux	16 place de la Liberté 86130 ST GEORGES LES BAILLARGEAUX	1-1104612 3-1104613	Espace Mérovée Route du Stade 86130 ST GEORGES LES BAILLARGEAUX	15/09/2017
FOUGERAT Jérémie	Association IN.SU	23-25 rue du Général Sarrail 86000 POITIERS	2-1104563		15/09/2017
FRITZ Audrey	Association Zone de Rixe	CSC La Blaiserie – Rue des Frères Montgolfier 86000 POITIERS	3-1104582		15/09/2017

DORDOGNE

AGARD Jean-Yves	Association Musica Au Molin	Mairie 24400 ST ETIENNE DE PUYCORBIER	2-1104561 3-1104562		15/09/2017
-----------------	--------------------------------	---	------------------------	--	------------

GIRONDE

ANDRÉ Pauline	D.I.Y PRODUCTION	61 chemin de Reignac 33450 ST LOUBES	2-1104629		15/09/2017
AVERSENG Arnaud	SARL Hémisphères Productions	17 rue Raze 33000 BORDEAUX	2-1104566 3-1104565		15/09/2017
BARTEL- VALTON Vincent	L'Atelier Chorégraphique	17 bis cours Edouard Vaillant 33300 BORDEAUX	2-1104671		15/09/2017
BOSTON Séverine	SEMAIE ART'S	16 cours Saint Trélody – Appt 16 33340 LESPARRE MÉDOC	2-1104623		15/09/2017
BRISSON Cécile	AKOUFEN STUDIO	32 rue Planterose 33800 BORDEAUX	2-1104720 3-1104721		15/09/2017
CHATEAU Fabrice	La Compagnie du Sûr Saut	Poquelin Théâtre – 9 rue Etobon Chenebier 33100 BORDEAUX	3-1104642		15/09/2017
COMBELLAS Alexandre	Entreprise COMBELLAS Alexandre	Commune de rattachement 33390 ANGLADE	1-1104661 3-1104662	Chapiteau Combellas 82370 ORGUEIL	15/09/2017

DAVID Marie	Association La Naine Rouge	1 lieu-dit La Grosse Planche 33710 TEUILLAC	2-1104690 3-1104691		15/09/2017
DEBOUDT Laurent	Boulangerie Lacanau	Route de Brach 33680 LACANAU	1-1104737 2-1104663 3-1104664	Boulangerie Lacanau 305 B avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT	15/09/2017
DERVILLE Luc	Commune de Salles	4 place de la Mairie 33770 SALLES	3-1104594		15/09/2017
ETCHOIMBORDE Jean-Pierre	La Voice Academy	68 boulevard Maréchal Juin 33510 ANDERNOS LES BAINS	2-1104635 3-1104636		15/09/2017
GIRBET Christelle	Les Empreintes Digitales	86 rue des Frères Moga 33130 BEGLES	2-1104606 3-1104607		15/09/2017
GRESILLIER Marie-Françoise	JMFRANCE - GIRONDE	19 rue Pierre Whien 33600 PESSAC	3-1104639		15/09/2017
LANDARD Elsa	Collectif Komono	Ecole de cirque – Plaine Gilbert Moga 33260 LA TESTE DE BUCH	1-1104676	Dôme Ecole de cirque – Plaine Gilbert Moga 33260 LA TESTE	15/09/2017
			1-1104677	Yourte Ecole de cirque – Plaine Gilbert Moga 33260 LA TESTE	15/09/2017
			2-1104678 3-1104679		15/09/2017
LE GALL Benjamin	Association 100 Propos Sans Réponse	108 rue Prunier 33300 BORDEAUX	2-1104560		15/09/2017
LE MOAL Nathalie	Compagnie Cosma	8-10 rue André Darbon 33000 BORDEAUX	3-1104685		15/09/2017
LOREFICE Jean-Michel	SAS EURONAT	Lieu-dit Dépée 33590 GRAYAN ET L'HOPITAL	1-1104592	Salle polyvalente d'EURONAT Lieu-dit Dépée 33590 GRAYAN ET L'HOPITAL	15/09/2017
MARIN Hélène	Association La Flambée	140 cours de la Marne 33800 BORDEAUX	2-1104569		15/09/2017
MENEZES VIEIRA Lorena	Association de Zami	69 route du Marais 33210 PUJOLS SUR CIRON	2-1104657 3-1104656		15/09/2017
MERVIN-KOUYATE Emilie	Association Djenkafo Art	125 cours du 14 juillet 33210 LANGON	2-1104564		15/09/2017
MOREAU Denis	Association Impro en Liberté	90 rue Robespierre – C/O Mr R. Bouysset 33400 TALENCE	2-1104604		15/09/2017
NAVAL Cyrielle	VOT TAK TAK	7 rue Batailley 33000 BORDEAUX	2-1104573		15/09/2017
PLANTE Aurélie	La Godazera	11 rue Henrie Martin – Appt 106 33160 ST-MEDARD-EN-JALLES	2-1104697 3-1104698		15/09/2017
POINAS Claude	Cie Théâtrale Le Syndicat d'Initiative	197 rue Georges Mandel 33000 BORDEAUX	2-1104715		15/09/2017
POMIES Nicolas	Compagnie des 3 M	46 rue Prunier 33300 BORDEAUX	2-1104742		15/09/2017
SEGUIN Cécile	Association Swing Qui Peut !	13 bis lieu-dit La Lustre 33710 BOURG SUR GIRONDE	2-1104630		15/09/2017
SPORNY Michèle	Association Sons Vifs	235 rue Sainte-Catherine 33000 BORDEAUX	2-1104696		15/09/2017

TEYSSIER Thomas	Commune d'Artigues-Près-Bordeaux	10 avenue Desclaux 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	1-1104647	Le Cuvier Avenue de l'Île de France 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	15/09/2017
THOMASSIN Léa	Association La Clé du Quai	49 rue Mirail 33000 BORDEAUX	2-1104729 3-1104730		15/09/2017
VAZEIX Elodie	Association HAPPE:N	34 rue du Cloître 33000 BORDEAUX	2-1104738		15/09/2017

LANDES

BONTE Alain	Conservatoire des Landes	Maison des Communes – BP 30069 40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX	2-1104681 3-1104682		15/09/2017
DUGARDYN Danaé	La Compagnie Le Roux	3 impasse du Palot 40530 LABENNE	2-1104616 3-1104617		15/09/2017
DUROSOIR Jean	Les Moments Musicaux de Chalosse	Mairie 40250 LAUREDE	2-1104605		15/09/2017

LOT ET GARONNE

DACHY Benjamin	Cie La Marguerite aux Quatre Vents	40 avenue d'Albret 47700 CASTELJALOUX	2-1104626		15/09/2017
DE LA FAGE Claire	Compagnie Terre-Anga	1 rue des Juifs 47000 AGEN	2-1104603		15/09/2017
LE-WALLER Frédéric	Troupe Michel Populaire T.M.P.	10 rue Ledru Rollin 47000 AGEN	2-1104559		15/09/2017
MARC Anaïs	SARL A L'Entracte Moteur	47 rue Denfert Rochereau 47000 AGEN	2-1104574		15/09/2017
VITOUX Christel	Comité des fêtes de Caubon St Sauveur	Le Bourg 47120 CAUBON ST SAUVEUR	3-1104680		15/09/2017

PYRENEES ATLANTIQUES

BUSQUET Laurent	Association Riratutête	6 chemin de Peyrous 64510 ASSAT	2-1104577 3-1104579		15/09/2017
CADET Frédéric	S.J.L.A.C.	20 avenue André Ithurrealde 64500 ST JEAN DE LUZ	2-1104595 3-1104596		15/09/2017
DIALLO Abdourahmane	Le Palois Show	C/O Mr Duverchin – 4 rue des 3 Frères Bernadac 64000 PAU	2-1104658		15/09/2017
HUA Hauroa	KARMA	98 allée Erdiko Egoitza – Pav. 14 64990 LAHONCE	2-1104585 3-1104586		15/09/2017
LATXAGUE Lionel	Centre Associatif du Mouvement	Maison Xorien Ondoan – Chemin de Larrechurria 64200 ARCANGUES	2-1104643 3-1104644		15/09/2017
MATON François	L'Atabal	37 allée du Moura 64200 BIARRITZ	2-1104716		15/09/2017
MAZE Isabelle	Commune de St Jean de Luz	2 place Louis XIV 64500 ST JEAN DE LUZ	2-1104624 3-1104625		15/09/2017

VERRIER Hugues	SPL Palais Beaumont – Parc Expositions	7 boulevard Champetier de Ribes 64000 PAU	1-1104651	Hall Béarn, Soule et Adour 7 bd Ch. de Ribes 64000 PAU	15/09/2017
			1-1104648	Hall Aragon 7 bd Ch. de Ribes 64000 PAU	15/09/2017
			1-1104649	Hall ASPE 7 bd Ch. de Ribes 64000 PAU	15/09/2017
			1-1104650	Hall Ossau 7 bd Ch. de Ribes 64000 PAU	15/09/2017
ZIMMERMANN Agnès	A.R.C.A.D.	Pavillon Montaury – 2 allée Montaury 64600 ANGLET	2-1104575 3-1104576		15/09/2017

CREUSE

BENMAKHOUF Kamel	Manufacture Underground	29 route de Courtille 23000 GUERET	1-1104966 3-1104967	Aérodrome 23000 ST LAURENT	15/09/2017
DESMOULIN Florian	SARL Le Loft	Avenue de la Liberté 23300 LA SOUTERRAINE	1-1104614 3-1104615	Le Loft Avenue de la Liberté 23300 LA SOUTERRAINE	15/09/2017
LAFRIQUE Philippe	Association Pays Sage	Le Bourg 23260 FLAYAT	3-1104593		15/09/2017
VARENNE Abbey	Your Ass Will Follow (YAWF)	Lachaud 23200 MOUTIER ROSEILLE	3-1104700		15/09/2017

HAUTE-VIENNE

ARNAUDEAU Brice	Culture Grange	15 rue de la Tour 87140 THOURON	2-1104646		15/09/2017
DESBORDES Ronan	Vibration Mécanique	32 avenue François Mitterrand 87230 CHALUS	2-1104747		15/09/2017
EYRICHINE Nicole	Jeunesses Musicales en Haute-Vienne	11 rue Pierre Mendès France 87410 LE PALAIS SUR VIENNE	3-1104743		15/09/2017
LEYGONIE Jean- Michel	SAS Label Laborie	1 rue Montaigne 87000 LIMOGES	2-1104674 3-1104675		15/09/2017
PERRAUD Marie-François	Poètes aux Champs	8 rue des Forts – Quinsac 87140 ROUSSAC	2-1104621 3-1104622		15/09/2017
POUGEAS Stéphane	Musika Prod	446 bis route de Ventre Noir 87170 ISLE	2-1104736 3-1104735		15/09/2017

ARTICLE 2 : Les licences temporaires d'entrepreneur de spectacles ayant fait l'objet d'un avis favorable, valables pour une durée de trois ans, à compter de la date de l'arrêté, sont renouvelées à :

Titulaire	Organisme	Adresse	Numéro(s) Licence(s)	Lieu	Date Arrêté
-----------	-----------	---------	-------------------------	------	----------------

CHARENTE

BILAL Ozgur	Métatarses	165 rue Saint Roch 16000 ANGOULEME	2-1039242		15/09/2017
DEBILY Marie- Noëlle	Mairie de Soyaux	235 avenue du Général De Gaulle 16800 SOYAUX	1-1077129	Pôle SOEYLIS Place J.J. Rousseau 16800 SOYAUX	15/09/2017
DOUTHE Christian	Association « Bleu »	13 avenue Aristide Briand 16300 BARBEZIEUX	2-1077134 3-1077135		15/09/2017
DUBOIS Karen	Mairie de Ruelle-sur- Touvre	Place Auguste Rouyer – BP 30053 16600 RUELLE-SUR-TOUVRE	1-1104702 2-1077137 3-1077138	Centre Culturel Place du Champ de Mars 16600 RUELLE-SUR- TOUVRE	15/09/2017
FORT Marie- Hélène	Coup d' Chapeau	10 place Gustave Courbet 16000 ANGOULEME	2-143171		15/09/2017
PEROT Sandra	EALP	28 boulevard de l'Armée 16000 ANGOULEME	2-1077130		15/09/2017

CHARENTE MARITIME

ANGENIARD Tony	Mots Nomades Production	12 rue Alphonse Baudin 17000 LA ROCHELLE	2-1104638		15/09/2017
BENGUIGUI Catherine	Université de La Rochelle	23 avenue Albert Einstein 17000 LA ROCHELLE	1-1072986 3-1072987	Maison de l'Etudiant 3 passage de Romilly 17000 LA ROCHELLE	15/09/2017
BESSON Christine	La Maison du Chat Bleu	Impasse des Poètes – Les Garlopeaux 17350 ST SAVINIEN	3-1104741		15/09/2017
DEN DONCKER Christian	Carabistouilles et Compagnie	24 rue de la Muse 17000 LA ROCHELLE	2-1104627		15/09/2017
ELISE Bertrand	Odyssée Théâtre	5 rue Audran 17000 LA ROCHELLE	2-1048319		15/09/2017
FOURCAUD Marie-José	La Comédie de l'Eperon	La Barrière 17400 ST JEAN D'ANGELY	2-1005516 3-1072886		15/09/2017
GRENON Jean- Claude	Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane	9 rue de Courbiac 17100 SAINTES	2-1077162 3-1077163		15/09/2017
JARNIER Luc	Café Blanc	6 rue de Dauphine 17000 LA ROCHELLE	2-1072979 3-1072980		15/09/2017
PATRU Alain	Taf Productions	325 route des Figerasses 17190 ST GEORGES D'OLERON	2-1050005		15/09/2017
ROLLAND Marielle	Compagnie de l'Orée du Bois	3 Chemin du Cabaret – Le Bois de l'Encens 17290 VIRSON	2-1077201 3-1077202		15/09/2017
SAVOIE Sandrine	GAJ' ART	57 rue de la Boule 17100 SAINTES	2-1077133		15/09/2017
TARIN Yohann	Pacha & Co Production	2 route de Chez Drouillard 17770 BERCLOUX	2-1048320 3-1048318		15/09/2017

VETEAU Bernard	Commune de Saint- Pierre d'Oléron	26 rue de la République – BP 100 17310 ST-PIERRE D'OLERON	1-1077192	Salle Patrick Moquay Avenue Mendès France 17310 ST-PIERRE D'OLERON	15/09/2017
			1-1077193	Eglise Rue de la République 17310 ST-PIERRE D'OLERON	15/09/2017
			1-1077194	Cinéma Eldorado 5 rue de la République 17310 ST-PIERRE D'OLERON	15/09/2017
			2-1077195 3-1077196		15/09/2017
VITTU DE KERRAOUL Mahaut	Acéphale	13 passe de la Giraudière 17370 LE GRAND VILLAGE PLAGE	2-1077161		15/09/2017

DEUX-SEVRES

CHAIGNE Catherine	Compagnie du Mauvais Genre	4 bis rue des Grandes Versennes 79000 NIORT	2-1074678 3-1074691		15/09/2017
DAYAN Guillaume	REZOue	3 rue de Vault Grenier 79410 CHERVEUX	2-1077164 3-1077165		15/09/2017
DHELIN Eric	Le CAMJI	56 rue Saint-Jean 79000 NIORT	1-1104705 2-1104706 3-1104707	Salle CAMJI 3 rue de l'Ancien Musée 79000 NIORT	15/09/2017
GIRAUD Laurent	Atlantique Evénement	2 rue du Bourg 79200 VIENNAY	2-1078950		15/09/2017
LARGEAUD Roger	Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	7 boulevard de la Trouillette 79403 ST MAIXENT L'ECOLE	2-1104590 3-1104591		15/09/2017
MEKKAOUI Farida	ALEA CITTA	7 rue de la Citadelle 79200 PARTHENAY	2-1077131 3-1077132		15/09/2017

VIENNE

ANTAJAN Mathieu	Ecole Nationale de Cirque de Châtellerault	2 allée de la Laïcité – La Manufacture 86100 CHATELLERAULT	1-1104633 2-1104632 3-1104631	Chapiteau ENCC Rue Jean Monnet 86100 CHATELLERAULT	15/09/2017
BEAUJALUT Laurent	ZAP (Zone d'Appui Provisoire)	7 rue du Docteur Roux 86190 LATILLÉ	2-1104714		15/09/2017
BERGERON Céline	Adéquate Compagnie	37 rue de la Rochelle 86000 POITIERS	2-1077204		15/09/2017
CLAEYS Alain	Grand Poitiers Communauté Urbaine	15 place du Maréchal Leclerc 86021 POITIERS CEDEX	1-1077203 3-1048291	Parc des Expositions Rue Salvador Allende 86000 POITIERS	15/09/2017

CLAEYS Alain	Ville de Poitiers	15 place du Maréchal Leclerc 86021 POITIERS CEDEX	1-1044300	Musée Sainte Croix 61 rue Simplicien 86000 POITIERS	15/09/2017
			1-1019109	Chapelle St Louis – Collège Henri IV 1 rue Louis Renard 86000 POITIERS	15/09/2017
			1-1019111	Salons de Blossac 9 rue de la Tranchée 86000 POITIERS	15/09/2017
			1-1048284	Auditorium St Germain 5 rue Franklin 86000 POITIERS	15/09/2017
			3-1054350		15/09/2017
DE DARAN Jean-Claude	Théâtre du Diamant Noir	51 boulevard de la Digue 86000 POITIERS	2-1048335		15/09/2017
DERRE Christelle	SARL Collectif Or Normes	23-25 rue Général Sarrail 86000 POITIERS	2-1048315 3-1048316		15/09/2017
ECALLE Marion	SARL Kiblos	Le Courtioux 86700 ANCHÉ	2-1047660 3-1048332		15/09/2017
GIRAUD Jacques	AGRIFETE	2 rue du Pinail 86210 VOUNEUIL-SUR-VIENNE	2-1019121 3-1019122		15/09/2017
LAVRARD Maryse	Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais	78 boulevard Blossac 86100 CHATELLERAULT	1-1016733	Le 4 4 rue Aimé Raseteau 86100 CHATELLERAULT	15/09/2017
			1-1017557	Nouveau Théâtre Rue du Chanoine de Villeneuve 86100 CHATELLERAULT	15/09/2017
			1-1017558	Salle de L'Angelarde 44 rue de L'Angelarde 86100 CHATELLERAULT	15/09/2017
			1-1016735	Parc des Expositions Le Chillou d'Ozon 86100 CHATELLERAULT	15/09/2017
			2-1016736 3-1016737		15/09/2017
LAVRARD Maryse	Ville de Châtellerault	78 boulevard Blossac 86100 CHATELLERAULT	1-1044329	Salle de la Gornière 15 rue de la Gornière 86100 CHATELLERAULT	15/09/2017
			1-1077191	Salle de la Taupanne 8 rue de la Taupanne 86100 CHATELLERAULT	15/09/2017
			2-1077139 3-1077140		15/09/2017
MERIGEAU Stéphane	Pasoa	11 rue du Pigeon Blanc 86000 POITIERS	2-1023793		15/09/2017
MESLIER Laurie	L'Arbre Potager	23 rue Louis Pasteur 86000 POITIERS	2-1019114		15/09/2017
THIBAUT Emmanuel	Compagnie Epi « C » Tout	7 rue du Feuvet 86240 ITEUIL	2-1077166 3-1077167		15/09/2017
TREGUER Patrick	Espace Pierre Mendès France	1 place de la Cathédrale – CS 80964 86038 POITIERS CEDEX	1-1016681 2-1016682 3-1016683	Espace Mendès France 1 place de la Cathédrale 86038 POITIERS CEDEX	15/09/2017
VILLETTE Christelle	Compagnie du Voyag'heure	15 rue Champien 86500 MONTMORILLON	1-1041087 3-1041088	Théâtre de la Cité 15 rue Champien 86500 MONTMORILLON	15/09/2017

9/16

DORDOGNE

MALARD Sabine	Centre Culturel de Terrasson	5 rue Marcel Michel – BP 96 24122 TERRASSON CEDEX	1-1077084	Centre Culturel 5 rue Marcel Michel 24120 TERRASSON	15/09/2017
			1-1077085	Salle des Fêtes Place Voltaire 24120 TERRASSON	15/09/2017
			2-1077086 3-1077087		15/09/2017
MARTIN Patrice	Centre Culturel de Sarlat	Rue Gaubert 24200 SARLAT	1-1104578 2-1077107 3-1077108	Centre Culturel Rue Gaubert 24200 SARLAT	15/09/2017

GIRONDE

BADIN Lucile	Commune de Talence	Rue du Professeur Arnoz 33400 TALENCE	1-1077058	Forum Arts et Culture Esplanade Alcalá de Hénares 33400 TALENCE	15/09/2017
			1-1077059	DOME 14 avenue de Thouars 33400 TALENCE	15/09/2017
			1-1077061	Médiathèque Gérard Castagnera 1 allée Peixotto 33400 TALENCE	15/09/2017
			2-1077062 3-1077060		15/09/2017
BAQUE Micheline	Zigoto Prod	15 chemin du Menusey 33670 SADIRAC	2-1073114		15/09/2017
BARBAS Isabelle	Compagnie Rue Barrée	Mairie 33190 PUYBARBAN	2-1104587		15/09/2017
BEAUJARDIN Didier	Les Lubies	22 rue des Vignes 33800 BORDEAUX	2-1077122		15/09/2017
BIBONNE Robert	Compagnie de la Maison d'Albret	Château de Langoiran 33550 LANGOIRAN	2-1104640 3-1104641		15/09/2017
BINDER Aurélien	SNC Axel Vega SBSL	95 cours du Maréchal Juin 33000 BORDEAUX	1-1104740 3-1104739	Patinoire municipale 95 cours du M ^{al} Juin 33000 BORDEAUX	15/09/2017
BOIREAU Emmanuelle	La CMM	Château Feydeau – Avenue Ile de France 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	2-1077070 3-1077069		15/09/2017
BOUCHET Frédéric	SARL Atlantic Productions	4 rue Buhan 33000 BORDEAUX	1-1079297 2-1079296 3-1079298	Théâtre des Salinières 4 rue Buhan 33000 BORDEAUX	15/09/2017
BOUDY Suzy	LARURAL	50 place de la Prévôté 33670 CREON	2-1077029 3-1077030		15/09/2017
BOURDON Ludovic	EURL Paradoxaes	5 allée de Gaubertie 33170 GRADIGNAN	2-1104556 3-1104555		15/09/2017
CHEVASSUS Anne-Marie	Théâtre en Miettes	40 rue Joséphine 33300 BORDEAUX	1-1077082 2-1077081 3-1077083	Théâtre en Miettes 2 rue du Prèche 33130 BEGLES	15/09/2017
COLET Charlotte	L'Envolée Belle	Astrolabe – 9 route du Moulin 33210 CASTETS-EN-DORTHE	2-1077397		15/09/2017

COSNARD Jérôme	Commune de Coutras	19 place Ernest Barraud – BP 69 33230 COUTRAS	1-1077094	Centre Culturel Maurice Druon Rue Saint-Jean 33230 COUTRAS	15/09/2017
			1-1077095	Salle des Fêtes Le Sully Rue Sully 33230 COUTRAS	15/09/2017
			3-1077096		15/09/2017
COURBU Laurent	Les Surprises	18 rue Vergniaud 33000 BORDEAUX	2-1104583 3-1104584		15/09/2017
DEBERTEIX Didier	Association Culture Tradition Tourisme	Mairie 33760 FALEYRAS	3-1104599		15/09/2017
DELAGE Christophe	Compagnie Barber Shop Quartet	4 côte des Soeurs 33360 CAMBLANES ET MEYNAC	2-1079282 3-1079283		15/09/2017
DERRÉ Alain	Gavroche Prod	Lieu-dit Bouron 33190 LOUBENS	2-1077110 3-1077109		15/09/2017
DUGRAIS Olivier	Bivouac Cie	6 rue Raoul Dufy – Appt 128 33300 BORDEAUX	2-1077055		15/09/2017
DUSSERE Nicolas	SARL Baco Records	18 rue Quintin 33000 BORDEAUX	2-1078470 3-1078469		15/09/2017
GONCALVES Arlette	Amis du Grand Théâtre/Opéra de Bordeaux	45 rue du Serpolat 33000 BORDEAUX	2-1077043 3-1077042		15/09/2017
GOULVESTRE Gilles	CARMA	24 bis rue Yquem 33490 ST-MACAIRE	2-1104619 3-1104620		15/09/2017
HANIQUAUT Geneviève	Compagnie Le Rat Bleu	18 impasse Roger Salengro 33700 MERIGNAC	2-1104725		15/09/2017
HUBERT Jacques	Estivales des musique en Médoc	1 quai A. Ferchaud 33250 PAUILLAC	2-1104601 3-1104602		15/09/2017
LAFARGUE Frédérique	La Nuit Venue	17 rue Bouquière 33000 BORDEAUX	2-1104731		15/09/2017
LAJUS Catherine	Esprit de Corps	226 boulevard Albert 1 ^{er} 33800 BORDEAUX	2-1104732 3-1104733		15/09/2017
LARDY Aurélie	Le Cercle des Libres Rêveurs	10 rue de la Haute Lande 33850 LEOGNAN	2-1104637		15/09/2017
LE MOAL Nathalie	Compagnie Cosma	8-10 rue André Darbon 33000 BORDEAUX	2-1079322		15/09/2017
LEGROS Stéphanie	Compagnie Bougrelas	16 rue Saint James 33000 BORDEAUX	2-1104734		15/09/2017
LEPAGE Henri	La Coma	29 rue Rénière 33000 BORDEAUX	2-1079353		15/09/2017
LIEVIN Jean- Marc	Opéra Pagai	105 rue Francin 33800 BORDEAUX	2-1104589		15/09/2017
LOREFICE Jean- Michel	SAS EURONAT	Lieu-dit Dépée 33590 GRAYAN ET L'HOPITAL	3-1077047		15/09/2017
MOUEIX Alain	Compagnie L'Amour du Loup	Château Fonroque 33330 ST EMILION	2-1073191		15/09/2017
POUCHET Stéphane	Asso MKP – Musik A Pile	37 route de Paris 33910 ST DENIS DE PILE	2-1104711 3-1104712		15/09/2017
SCHNEGG Marine	Association Bordeaux Chanson	140 cours Balguerrie Stutzenberg 33000 BORDEAUX	2-1104654 3-1104655		15/09/2017
SICAUD Pierre	Promocréa	2 rue Maurice Lasserre 33130 BEGLES	2-1041059		15/09/2017

SMITH Ian	SAS SIBLU FRANCE	10 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC	1-1104746	Camping Le Lac des Rêves Route de Pérois 34970 LATTES	15/09/2017
TA QUANG Lucie	Mélinote	39 bis rue de Labrède 33800 BORDEAUX	2-1077071		15/09/2017
TEYSSIER Thomas	Commune d'Artigues-Près-Bordeaux	10 avenue Desclaux 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	3-1077031		15/09/2017
TRAVE Progrès	Dromosphère	29 rue Rénière 33000 BORDEAUX	2-1104572		15/09/2017
VILLENEUVE Nicolas	Collectif Blop (Interjection)	2 avenue de la Garonne – Appt 431 33270 FLOIRAC	2-1077067		15/09/2017

LANDES

LOUBERE Muriel	La Compagnie du Parler Noir	Maison des Associations – 176 cours Victor Hugo 40630 SABRES	2-1104618		15/09/2017
SIMON Laurent	Pleins Poumons Productions	6 rue du Béarn 40990 ST-PAUL-LES-DAX	2-1043704		15/09/2017
UROLATEGUI Dominique	Mairie de Pontonx-sur-l'Adour	50 place de l'Hôtel de Ville 40465 PONTONX-SUR-L'ADOUR	1-1077103 2-1077104 3-1077105	Centre Polyculturel Place des Arènes 40465 PONTONX-SUR-L'ADOUR	15/09/2017

LOT-ET-GARONNE

KIELTYKA Mary-Hélène	Compagnie Prométhée	18 boulevard Fourcade 47200 MARMANDE	2-1104701		15/09/2017
SCHOBERT Olivier	Cie Ribambelle	12 rue François Baudy 47600 NERAC	2-1104600		15/09/2017

PYRENEES ATLANTIQUES

DOMBLIDES Julien	EURL Scott Production	Cote de Caty 64410 MERACQ	2-1104672 3-1104673		15/09/2017
ECENARRO Kotte	Mairie d'Hendaye	Place de la République 64700 HENDAYE	1-1077033	Cinéma théâtre « Les Variétés » Rue du Théâtre 64700 HENDAYE	15/09/2017
			1-1077034	Salle Mendi Zolan Sokoburu 64700 HENDAYE	15/09/2017
			3-1077035		15/09/2017
ETCHEPARE Jérôme	Iparraldeko Prod.	24 rue Castagnalde 64700 HENDAYE	2-1104570 3-1104571		15/09/2017
GRONDIN- BIROT Marie- Hélène	Tam Tam Théâtre	8 place du Foirail 64000 PAU	1-1079323 2-1079325 3-1079324	Tam Tam Théâtre 8 place du Foirail 64000 PAU	15/09/2017
LACRAMPE Alain	Amis de la Chanson Populaire - ACP	125 bis boulevard Alsace Lorraine 64000 PAU	2-1063927 3-1104588		15/09/2017
LAURENT Patrice	Commune de Mourenx	Place François Mitterrand 64150 MOURENX	1-1041071	Salle Louis Blazy Avenue du Président Delcourt 64150 MOURENX	15/09/2017

12/16

MONET Isabelle	Compagnie Pil Pil	BP 60132 64701 HENDAYE CEDEX	2-1077027		15/09/2017
PATRIARCHE Nicolas	Commune de Lons	Place Bernard Deytieux – BP 10213 64140 LONS	1-1086419	Centre culturel James Chambaud 1 allée des Arts 64140 LONS	15/09/2017
			1-1077076	Hôtel de ville Avenue du Château 64140 LONS	15/09/2017
			1-1177080	Complexe sportif Avenue du Moulin 64140 LONS	15/09/2017
			1-1077077	Salle Gérard Forgues Avenue de Pau 64140 LONS	15/09/2017
			2-1077078 3-1077079		15/09/2017
PHILIPPE Pierre	Ecrire un Mouvement	2 place de la République 64000 PAU	2-1077068		15/09/2017
REGNIER BONNISSENT Catherine	Printemps Théâtre	13 rue du Maréchal Foch 64000 PAU	2-1073181 3-1073182		15/09/2017
TORRUELLA Patricia	Théâtre Monte-Charge	7 rue Rivarès 64000 PAU	1-1104699 2-1104703 3-1104704	Théâtre Monte-Charge 7 rue Rivarès 64000 PAU	15/09/2017
VOUVE LECUONA Anne- Catherine	Compagnie Elirale	Espace culturel Larreko 64310 ST-PEE-SUR-NIVELLE	2-1104598		15/09/2017

CORREZE

BLANC Nicolas	Les Treize Arches	Place Aristide Briand 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE	1-1104708 2-1104709 3-1104710	Théâtre Les 13 Arches Place Aristide Briand 19100 BRIVE	15/09/2017
DELAGE Jean- Louis	Lost In Traditions	Mairie 19450 CHAMBOULIVE	2-1104744 3-1104745		15/09/2017
JAKOWLEW- POISSON Stéphanie	Dream Fish Kustom	La Pleuge 19240 ALLASSAC	2-1076720 3-1076721		15/09/2017
MASSIAS Yannick	Théâtre sur le fil	11 place Jean-Marie Dauzier 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE	2-1050332		15/09/2017
MORISOT Damien	Des Lendemain qui Chantent	Avenue du Lieutenant Colonel Faro 19000 TULLE	1-1048408 2-1048409 3-1048410	Des Lendemain qui Chantent Av. du Lt Colonel Faro 19000 TULLE	15/09/2017
PILOT Turane	Le Maxiphone Collectif	« La Fageardie » - Bd de la Roche Bailly 19000 TULLE	2-1076789 3-1076790		15/09/2017

CREUSE

MENASCHE Pierre	L'Unijambiste	La Villatte 23500 ST-QUENTIN-LA- CHABANNE	2-1104558 3-1104557		15/09/2017
--------------------	---------------	---	------------------------	--	------------

HAUTE-VIENNE

ARNAUD René	Commune d'Aixe-sur-Vienne	44 avenue du Président Wilson 87700 AIXE-SUR-VIENNE	1-1078804 2-1078805 3-1078806	Centre culturel Jacques Prévert 44 av. du Pdt Wilson 87700 AIXE/VIENNE	15/09/2017
BEGOUT Gilles	Mairie d'Isle	15 rue Joseph Cazautets 87170 ISLE	1-1019287 2-1019288 3-1019289	Centre culturel Robert Marguerit Carrefour de l'Europe 87170 ISLE	15/09/2017
CORBEL Claire	Théâtre Carriole	36 rue de la Brègère 87100 LIMOGES	2-1037709 3-1037710		15/09/2017
DUREPAIRE Nathalie	Avec 2 Ailes	34 rue Wagner 87000 LIMOGES	2-1104689		15/09/2017
FREYTET Thibault	Théâtre Universitaire de La Balise	185 avenue Albert Thomas 87100 LIMOGES	3-1104597		15/09/2017
SEGUIN Robert	Centres Culturels Municipaux de Limoges	1 place Léon Betoulle 87031 LIMOGES CEDEX	1-1078807	CCM Jean Moulin 76 avenue des Sagnes 87280 LIMOGES	15/09/2017
			1-1078808	CCM John Lennon 41 ter rue de Feytiat 87000 LIMOGES	15/09/2017
			1-1078809	CCM Jean Gagnant 7 avenue Jean Gagnant 87000 LIMOGES	15/09/2017
			2-1078810 3-1078811		15/09/2017

ARTICLE 3 : Les licences d'entrepreneur de spectacles suivantes sont retirées, à compter de la date de l'arrêté, aux titulaires suivants :

Titulaire	Organisme	Adresse	Numéro(s) Licence(s)	Date Arrêté	Motif
-----------	-----------	---------	----------------------	-------------	-------

CHARENTE-MARITIME

DE CALONJE Y GURREA Véronique	Carabistouilles et Compagnie	24 rue de la Muse 17000 LA ROCHELLE	2-1049748	15/09/2017	Changement de titulaire
LEFEBVRE Philippe	La Bouée	3 rue de la Grenouillère 17880 LES-PORTES-EN-RÉ	2-1011586	15/09/2017	Transfert des droits pour 6 mois

DEUX -SEVRES

D'ARAUJO Céline	Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	7 boulevard de la Trouillette – CS 90022 79400 ST-MAIXENT-L'ECOLE	2-1019106 3-143437	15/09/2017	Changement de titulaire
MANCEAU Corentin	Le Rêve de l'Aborigène	Route de Thiors 79600 ST-GENEROUX	2-1093968 3-1093967	15/09/2017	Transfert des droits pour 6 mois
MOUNIER Bertrand	Le CAMJI	56 rue Saint-Jean 79000 NIORT	1-1048326 2-1048327 3-1048328	15/09/2017	Changement de titulaire

VIENNE

MARCELINO Pascale	Ecole Nationale de Cirque de Châtelleraut	2 allée de la Laïcité – La Manufacture 86100 CHATELLERAULT	1-1047657 2-1047659 3-1047658	15/09/2017	Changement de titulaire
-------------------	---	---	-------------------------------------	------------	-------------------------

DORDOGNE

BRIAL-BOUIGES Magalie	Admit-One	5 impasse du Cailloucat 24230 VELINES	2-1095529 3-1095530	15/09/2017	Cessation d'activité
WUILLAUME Jean-Jacques	Event et Sens	Lieu-dit « Béluzie » 24130 GINESTET	3-1100310	15/09/2017	Démission de l'intéressé

GIRONDE

BIBONNE Jocelin	Compagnie de la Maison d'Albret	Château de Langoiran 33550 LANGOIRAN	2-1075583 3-1075584	15/09/2017	Changement de titulaire
CHASSAC Marie-Céline	Association Culture Tradition Tourisme	Mairie 33760 FALEYRAS	3-1100306	15/09/2017	Changement de titulaire
DIEZ Claude	CARMA	24 bis rue Yquem 33490 ST-MACAIRE	2-1077120 3-1077119	15/09/2017	Décès
GANTER Joséphine	Feuilles de Routes	2 rue Duquesne 33300 BORDEAUX	2-1057839 3-1084281	15/09/2017	Transfert des droits pour 6 mois
HAYET Alexandre	Association Honivaoukoua	6 rue de Chaye 33640 PORTETS	2-1071008	15/09/2017	Cessation d'activité
HIBAL Olivier	SNC Axel Vega SBCL	95 cours du Maréchal Juin 33000 BORDEAUX	1-1070984 3-1070985	15/09/2017	Transfert des droits pour 6 mois
LANOE Cécile	Asso MKP – Musik A Pile	37 route de Paris 33910 ST-DENIS-DE-PILE	2-1075607 3-1075606	15/09/2017	Changement de titulaire
NICOLE Françoise	Compagnie Bougrellas	16 rue Saint James 33000 BORDEAUX	DOS201140422	15/09/2017	Changement de titulaire
PETREL Franck	Cultura Mondiale	36 rue Le Bourg 33220 EYNESE	2-1079931	15/09/2017	Transfert des droits pour 6 mois
PREVOST Camille	Les Surprises	18 rue Vergniaud 33000 BORDEAUX	2-1077116 3-1077117	15/09/2017	Changement de titulaire
SOUBE Nadège	BELEZA	30 avenue de la Libération 33410 BEGUEY	2-1086425	15/09/2017	Transfert des droits pour 6 mois

LOT-ET-GARONNE

BARTHELEMY Maxime	4 Mains pour 1 Coeur	19 lotissement de la Source 47500 MONTAYRAL	2-1089491 3-1089492	15/09/2017	Cessation d'activité
CAILTON Florence	Commune de Nérac	Place du G ^{nl} De Gaulle – BP 113 47600 NERAC	1-1084277 2-1084278 3-1084279	15/09/2017	Transfert des droits pour 6 mois

PYRENEES ATLANTIQUES

BOLOQUY Amaïa	Euskal Herria Zuzenean	Place du Fronton 64240 HASPARREN	3-1075586	15/09/2017	Non respect des obligations à l'égard des auteurs et des sociétés perceptrices des droits d'auteurs
FRAGEY Jean-Michel	Lacaze aux Sottises	46 avenue des Docteurs Foix 64270 SALIES DE BEARN	2-1086470 3-1086471	15/09/2017	Changement de titulaire

CORREZE

DUMAS Jean-Paul	Les Treize Arches	Place Aristide Briand 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE	1-1078817 2-1078818 3-1078819	15/09/2017	Changement de titulaire
-----------------	-------------------	---	-------------------------------------	------------	-------------------------

CREUSE

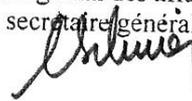
DEMEURE Guillaume	L'Unijambiste	La Villatte 23500 ST-QUENTIN-LA- CHABANNE	2-1013323 3-1013324	15/09/2017	Changement de titulaire
----------------------	---------------	---	------------------------	------------	-------------------------

ARTICLE 4 : La ou les licence(s) peu(ven)t être retirée(s) en cas de méconnaissance des dispositions légales relatives aux obligations de l'employeur prévues par le code du travail, par l'ordonnance du 13 octobre 1945, modifiée par la loi n° 99-198 du 18 mars 1999, par le régime de sécurité sociale, ainsi que les dispositions relatives à la protection de la propriété littéraire et artistique.

ARTICLE 5 : Le Préfet de région et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Limoges, le 15 septembre 2017.

Pour le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
et par délégation
Pour le directeur régional des affaires culturelles
La secrétaire générale



Emmanuelle SCHWEIG

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2017-10-05-001

Arrêté portant modification de la liste des membres du
conseil de développement du grand port maritime de
Bordeaux

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Secrétariat général pour les
affaires régionales

Arrêté du **05 OCT. 2017**

**portant modification de la liste des membres du
conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux**

LE PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE

Vu les articles L5312-11 et R5312-36 et suivants du code des transports ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-1034 du 9 octobre 2008 instituant le grand port maritime de Bordeaux ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Pierre DARTOUT, préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes du 8 juin 2016 fixant la liste des membres du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 3 octobre 2016 portant modification de la liste des membres du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux ;

CONSIDÉRANT la lettre du directeur général du grand port maritime de Bordeaux du 2 octobre 2017 ;

SUR proposition de M. le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

Article 1er : La liste des membres du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux est modifiée comme suit :

1er collège des représentants de la place portuaire

Au titre des entreprises implantées sur le port

M. Patrick BRZOKEWICZ, président directeur général des Docks de pétroles d'Ambès (DPA), en remplacement de M. Patrick MOATTI ;

Au titre des pilotes en activité sur le port

M. Tristan PAILLARDON, président de Pilotage de la Gironde, en remplacement de M. Jérôme LAMBERT ;

Au titre des compagnies maritimes desservant le port

M. Gérald KOTHÉ, directeur de MSC Bordeaux, en remplacement de M. Nicolas MUSSO ;

4ème collège des personnalités qualifiées intéressées au développement du port

Au titre des organismes intervenant dans la protection de l'environnement maritime

Mme Nathalie GUILHEM, déléguée régionale Aquitaine du conservatoire du littoral, en remplacement de Mme Guillemette ROLLAND ;

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général pour les affaires régionales

Michel STOUMBOFF